

Début des travaux de décontamination sur le terrain de la future caserne incendie de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 19 octobre 2021 – L'entrepreneur chargé du chantier de construction de la future caserne incendie de Rivière-du-Loup débutera dès lundi des travaux d'excavation visant à décontaminer le terrain, une étape nécessaire avant la construction du bâtiment tant attendu. Les premiers équipements feront leur apparition au coin des rues Témiscouata et des Cheminots dans les prochains jours.

« Une certaine portion du sol est contaminée notamment par la présence d'hydrocarbures, qui découle de l'utilisation passée du site, explique le directeur du Service technique et de l'environnement, M. Gérald Tremblay. Nous allons donc procéder à cette étape préparatoire avant de passer aux travaux de construction à proprement parler. »

Prévus à l'intérieur du budget du chantier de la caserne, tel que présenté lors de la séance du conseil municipal du 20 septembre dernier, les travaux de décontamination incluent l'excavation d'une certaine quantité de matériel et son transbordement vers des sites de traitement autorisés, où il sera traité et disposé en toute sécurité.

En procédant à ces travaux, la Ville s'assure de remplir une des principales conditions à l'obtention d'une subvention gouvernementale de 3,25 M\$ dans le cadre du programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM), soit de débiter les travaux avant le 31 décembre 2021. Une fois cette délicate opération réalisée, la planification du chantier se poursuivra et les prochaines étapes du projet seront inscrites à l'intérieur d'un calendrier de réalisation.

– 30 –

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706